



### Compte-rendu de la réunion du 7 Avril 2017

Etaient présents (15 personnes) : I. BOUDET – D. DAPOT – G. CURSOUX – J. FAYARD – P. GAUTHIER – P. GODONNIER – JL. JACQUEMONT – JP. NEYRAUD – C. & R. OUILLON – C. REYNAUD – JL. ROFFINO – G. VALETTE – C. VEROT – A. WEISS.

Excusés (6 personnes) : P. BOUDET – A. REYMOND – A & D. TSIONOPOULOS – G. WEISS.

#### 1 – Adhérents 2017 et situation financière :

20 inscrits au club à la date de la présente réunion. Pensez à acquitter votre cotisation pour les retardataires.

La situation financière du club est :

Compte en banque et caisse :	895,31 €
Compte à terme :	3244,52 €

#### 2 – Rallyes du club hors RHRC :

Un point de situation des rallyes du club est effectué :

- « Nana's balade » :

Le rallye des nanas sera organisé par Isabelle BOUDET, Monique VEROT, Annie TSIONOPOULOS, Chantale OUILLON et Nathalie GODONNIER. Il se déroulera le 22 Avril 2017.

A la date de la réunion, 11 équipages sont inscrits :

- Christian VEROT et Pierre BOUDET
- Mathieu SAGNARD et Danièle MIGNARD
- Alain WEISS et Jean Paul NEYRAUD
- Maryse et Gérard RECORBET
- Annette et Alain REYMOND
- Cécile et Jean-Luc JACQUEMONT
- Danièle et Jean-Paul MIGNARD
- Sylvie et Jean-Luc LANDON
- Garance et Georges VALETTE
- Nathalie et Philippe GODONNIER
- Annie et Dimitri TSIONOPOULOS (A placer en dernier car ils connaissent le parcours)

Christophe REYNAUD et Philippe GAUTHIER indiqueront leur éventuelle participation en début de semaine prochaine.



Le RDV est donné à 8h30 au Géant Casino de Firminy devant Feu Vert, pour un départ de la première voiture à 9h00.

Pour mémoire, le tarif est fixé à 30 € par personne pour les adhérents du club (incluant les conjoints), et à 40 € pour les non adhérents.

- « Versaillon » :

Le « Versaillon » est à ce stade annulé suite à l'absence d'un volontaire pour aider Georges VALETTE à l'organiser.

- Rallye de la nouvelle République :

Alain WEISS et Jean-Paul NEYRAUD s'étaient proposés pour l'organisation d'un rallye.

Une nouvelle date a été trouvée : le 9 juillet 2017.

Le tarif est fixé à 30 € par personne pour les adhérents du club (incluant les conjoints), et à 40 € pour les non adhérents.

Un minimum de 10 équipages engagés est nécessaire avant d'entamer les préparatifs de ce rallye. La date limite d'inscription est fixée à fin mai 2017. Un formulaire d'inscription à ce rallye est envoyé simultanément au présent compte-rendu.

Les conditions préalables nécessaires avant de lancer les préparatifs d'organisation de ces rallyes doivent faire l'objet d'une discussion (fait pour le Rallye de la nouvelle République). Ce point reste à débattre lors des prochaines réunions.

3 – 9<sup>ème</sup> RHRC :

Christian VEROT fait un point d'avancement sur l'organisation du rallye du 21/10/2017 :

- Le road book est entièrement terminé (fléché/métré), il sera édité en couleurs,
- Alain REYMOND et Roland OUIILLON vont effectuer un passage de contrôle du road book,
- Pour les balises, Christian verra avec Alain et Roland pour les emplacements,
- Le rallye est inscrit sur le site de Blunik,
- Un parking sera réservé pour les concurrents et les éventuelles remorques sur le site de Saint Cyprien,
- Assistance : Christian VEROT demandera au garage AUTO RETRO 42 situé à Unieux. A priori cette assistance serait gratuite. Le repas lui sera payé, et il est prévu de communiquer une publicité de son garage (fournie par lui-même) pour le rallye. Christian prête sa remorque au garage pour cette assistance,
- Réception / Réexpédition matériels Blunik : Philippe GODONNIER s'en charge,
- Panneaux de départ : Philippe GODONNIER et Christian VEROT s'en occupent,



- Deux ouvriers sont retenus :
  - o Philippe GODONNIER demandera à Bernard FAURE
  - o Christian VEROT demandera à Jacques VEROT
  
- Pour mémoire, voir CR du 03/03/2017
  - o Le restaurant avait été retenu
  - o Un petit sponsor avait été trouvé permettant le financement d'une partie du road book,

Christian VEROT évoque les courriers à rédiger pour les préfetures. Pierre et Isabelle vont s'en occuper. Le site Oscar Racing peut s'avérer intéressant à consulter à ce sujet.

Le tarif est fixé à 150 € par équipage pour les membres du club.

La première communication sur le rallye a été effectuée par Pierre BOUDET.

Jean-Louis ROFFINO a appelé le magazine Rétro course pour faire inscrire le rallye au calendrier. Refus du secrétariat du magazine. Jean-Louis indique qu'il va essayer d'appeler M. Gallet.

Christian VEROT a expliqué les raisons de sa proposition de partir de Saint Cyprien au lieu de la Fouillouse : vérifications du vendredi délicates (autre lieu à choisir), étalonnage difficile, stockage des remorques. Par ailleurs, il rappelle qu'il aurait été aussi nécessaire de financer le petit déjeuner.

Les responsabilités affectées pour ce rallye sont (inchangées par rapport au précédent CR) :

- Organisation et établissement du road-book : Christian VEROT
- Administratif : Monique VEROT et Isabelle BOUDET
- Communication : Isabelle et Pierre BOUDET
- Vérification du parcours et balises : Alain REYMOND et Roland OUILLON
- Fonction à déterminer : Alain WEISS

Les actions suivantes précédemment décidées restent en vigueur :

- Pierre BOUDET effectuera une communication sur ce rallye tous les mois (Action en cours, voir présent CR),
- Assurer le dépannage en cas de problème (Action en cours, voir présent CR),
- Jean-Louis ROFFINO contactera le magazine Rétro course pour faire inscrire le rallye au calendrier (Action en cours, voir présent CR),
- Trouver des sponsors pour le rallye (Action pour tous).



#### 4 – FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) :

Alain Weiss a contacté la FFVE. Il est nécessaire pour l'inscription de fournir :

- Un exemplaire des statuts du club,
- Le duplicata de récépissé de la déclaration du club à la préfecture
- La liste des membres du conseil d'administration,
- Le nombre d'adhérents,
- Une ou plusieurs lettres de parrainage,
- Le bulletin d'adhésion avec chèque.

Une modification est à faire auprès de la préfecture suite à l'assemblée générale de janvier 2017. Le président, Christophe REYNAUD prend en charge cette tâche.

Philippe GODONNIER fournira à Christophe REYNAUD les archives des documents relatifs au club.

Pour mémoire, le coût annuel est de 95 €.

#### 5 – Divers :

Les orientations à donner pour le club n'ont pas fait l'objet de proposition à cette réunion.

#### 6 – Prochaine réunion :

Il est grand temps d'aller déguster quelques agapes, non sans avoir pris soin de noter la date de la prochaine réunion.

**VENDREDI 07/05/17 A 19 HEURES – Place de l'Eglise – LA FOUILLOUSE**